

COMMUNE DE LE FENOILLER

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**préalable au déclassement de plusieurs portions du domaine public
dans le centre bourg et route du Poiré
sur la commune de Le Fenouiller**

Par arrêté n°ARR192-151220 du 15/12/2020 Madame le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête préalable au déclassement de plusieurs portions du domaine public dans le centre bourg et route du Poiré sur la commune de Le Fenouiller.

A cet effet, Monsieur Gérard ALLAIN a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Madame le Maire de Le Fenouiller.

L'enquête se déroulera en mairie du **mardi 5 janvier 2021 au mercredi 20 janvier 2021**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations écrites ou orales du public en mairie les :

- Mardi 5 janvier 2021 de 9 h 30 à 12 h 00
- Mercredi 20 janvier 2021 de 14 h 00 à 16 h 30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées

- par écrit à l'adresse suivante : Mairie de Le Fenouiller, à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, rue du Centre, 85800 Le Fenouiller
- par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@lefenouiller.fr en indiquant dans l'objet "enquête publique déclassement du domaine public "

Le rapport et les conclusions motivées seront rendus publics et consultables sur le site internet de la commune et pourront être consultés sur support papier en mairie pendant les jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet suivant : www.lefenouiller.fr

A l'issue de l'enquête publique, le dossier pourra faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal en vue du classement du domaine public dans le domaine privé communal.

**Mme Le Maire
Isabelle TESSIER**